



**Rapport d'activités de l'année 2013 du Comité National de l'ITIE de la
République Islamique de Mauritanie**

RAPPORT FINAL

Préparé par le Secrétariat Technique National de l'ITIE

Approuvé par le Comité National ITIE le mardi 1^{er} juillet 2014

Rapporteur

M. Bâ Papa Amadou, Secrétaire Permanent

Juin 2014



ACRONYMES

BCM : Banque Centrale de Mauritanie

BIRD : Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement

BM : Banque Mondiale

CAT-CNITIE : Cellule d'Appui Technique au Comité National de l'ITIE

CMAF : Centre Mauritanien d'Analyse de Politiques

CNITIE : Comité National de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives

CM-PCQVP: Coalition Mauritanienne Publiez Ce Que Vous Payez

FNRH : Fonds national des revenus des hydrocarbures

GIZ : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarb/ Coopération allemande

IDA : International Development Association/ Association internationale pour le développement

ISADE : Institut Supérieur Africain pour le Développement de l'Entreprise

ITIE : Initiative pour la Transparence des Industries Extractives

MAED : Ministère des Affaires Economiques et du Développement

MCM: Mauritania Copper Mines

MDTF: Multidonor Trust Fund (Fonds fiduciaire multidonateur)

MEDD : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

MPEM : Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines

MRO : Mauritanie Ouguiya

PIB: Produit intérieur brut

PNB: Produit national brut

PRISM : Programme de Renforcement Institutionnel du Secteur Minier

RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises

SMHPM : Société Mauritanienne des Hydrocarbures et du Patrimoine Minier

SNIM sem : Société Nationale Industrielle et Minière, Société d'économie mixte

Avertissement

Le présent rapport, rédigé par le Secrétariat technique du Comité National de l'ITIE, sous la houlette du Secrétaire Permanent et la supervision du Président, a été soumis à l'approbation du Comité National ITIE. Il reprend l'essentiel des activités réalisées au cours de l'année 2013 - ainsi que certaines des années précédentes - et se conforme au plan d'actions qui avait été élaboré à cet effet. Il ne s'agit conséquemment ni de rapport spécifique portant sur des flux de revenus ni d'un document relatif à la gouvernance des ressources extractives.

Il est probable que des éléments soient omis ou relégués au second plan mais nous tacherons de garantir des échanges supplémentaires d'informations sur les activités de l'année 2013 afin que les lecteurs soient mieux édifiés sur le contenu du document.

En termes de plan de présentation, même si nous avons maintenu, ne serait-ce qu'une partie de la démarche des plans élaborés au cours des années passées, l'essentiel a été élaboré suivant l'esprit de la Nouvelle Norme ITIE.

A noter qu'un formulaire d'appréciation et d'évaluation de la mise en œuvre de l'ITIE avait été envoyé par courriel aux membres du Comité National ITIE pour étoffer le rapport en informations. Aucune réponse ne nous est finalement parvenue. A notre sens, une telle attitude est due au fait que les questions posées l'ont été par les consultants qui avaient alors en charge l'élaboration des rapports sur le diagnostic organisationnel du Comité National ITIE et sur la perception de la mise en œuvre de l'ITIE. Certainement, pour éviter des redondances inutiles, ils ont implicitement souhaité que nous nous référions au contenu desdites études du fait que les réponses aux questions posées y sont déjà compilées. Par conséquent, nous pouvons affirmer que le contenu de ce rapport reflète à bien des égards les points de vue des membres du Groupe Multipartite.

Entre autres, nous avons soumis ce rapport à l'appréciation de ceux avec lesquels nous travaillons au niveau de la Banque Mondiale, de la Coopération allemande GIZ et le CMAP¹.

¹ Centre Mauritanien d'Analyse de Politiques

Résumé exécutif

La mise en œuvre de l'ITIE, selon le plan d'actions y relatif élaboré de manière inclusive par le Comité National de l'ITIE et, plus globalement, conformément aux orientations du Gouvernement mauritanien en matière de gouvernance économique, est une condition sine qua non de l'atteinte des objectifs en matière de transparence dans la gestion des ressources extractives.

Elaboré fin 2011 en même temps que celui de l'année 2012, le plan d'actions 2013 a donné lieu à diverses activités et réalisations comme :

- Des séminaires régionaux de vulgarisation de l'ITIE ;
- Des ateliers de sensibilisation sur l'ITIE à Nouakchott ;
- Le lancement de pistes de réflexions sur l'intégration du secteur de la pêche dans le périmètre de l'ITIE ;
- Des formations sur les mécanismes de l'ITIE ;
- Le lancement du processus de recrutement de l'Administrateur indépendant ;
- L'élaboration des rapports de conciliation des chiffres et des volumes au titre des années 2010 et 2011;
- L'obtention par la Mauritanie du statut de pays conforme à l'ITIE ;
- Le renforcement de la concertation avec les organisations de la société civile ;
- La participation à la conférence internationale de l'ITIE à Sydney (Australie).

A travers ce rapport annuel, les détails seront fournis sur les données précitées en tenant compte des orientations du Secrétariat international de l'ITIE par rapport à la qualité des informations fournies, leur forme et les procédures suivies préalablement à la diffusion définitive du rapport annuel d'activités.

En sus des éléments préliminaires nous ayant permis d'introduire et de procéder à une entrée en matière, nous avons profité de l'opportunité que constitue la pertinence du canevas proposé par **La Note technique d'orientation n°5 en date de novembre 2013** dédiée à l'élaboration des rapports annuels d'activités. Telle est donc l'ossature de la Note technique susmentionnée :

- Evaluation générale de la performance annuelle ;
- Évaluation des performances vis-à-vis des objectifs et des activités définis dans le plan de travail ;
- Évaluation des performances par rapport aux Exigences de l'ITIE ;
- Aperçu des réponses du Groupe multipartite aux recommandations issues de la réconciliation et de la Validation, le cas échéant ;
- Points forts et faiblesses identifiées dans le processus ITIE ;
- Coûts totaux de mise en œuvre.
- Commentaires supplémentaires
- Ce rapport d'activités a-t-il été discuté en dehors du Groupe multipartite ?
- Composition détaillée du Groupe multipartite durant la période concernée

A noter que, contrairement aux rapports annuels précédents, celui-ci se pare d'une démarche assez innovante en ce sens qu'il regroupe les qualificatifs suivants :

- Il est plus analytique ;
- Il accorde un grand intérêt à la performance dans la mise en œuvre de l'ITIE ; et
- Il met le focus sur les objectifs.

Introduction

La gouvernance des industries extractives par les principes et les critères de l'ITIE est relativement récente en République Islamique de Mauritanie. Malgré cela, elle a pu démontrer une capacité inclusive et multipartite de gestion desdites ressources avec des mécanismes (par exp. le FNRH)² qui ont aujourd'hui fait école dans le monde de la gouvernance des ressources publiques.

Le présent rapport n'a pas voulu être exhaustif dans son contenu. Il s'est juste proposé de livrer l'essentiel de ce qui a été effectué au cours de l'année 2013.

Après avoir fait un aperçu sur le contexte de la mise en place de l'ITIE en Mauritanie, il a *d'abord* été précisé l'objectif du rapport et les réalisations enregistrées avant l'année 2013.

Ensuite, un passage en revue a été effectué sur les actions réalisées en 2013 en les étoffant avec des informations analysées suivant le canevas proposé par le Secrétariat international ITIE.

Puis, des recommandations ont été formulées afin que la mise en œuvre des prochaines actions soient inscrites dans une perspective évolutive avec des objectifs mieux atteints.

Enfin, un rappel a été fait sur les principaux et récents changements intervenus suite au départ du Président du CNITIE sortant et à la nomination d'un nouveau Président.

² FNRH : Fonds national des revenus des hydrocarbures.

I- Contexte

La République Islamique de Mauritanie a adhéré à l'ITIE en septembre 2005, un peu après la transition démocratique intervenue durant cette même année.

Avec l'adhésion de la Mauritanie à l'ITIE, l'Etat a voulu démontrer son intérêt pour la bonne gouvernance et son corolaire la transparence gestion des ressources extractives ainsi qu'une meilleure allocation des revenus tirés de ces ressources.

Des réformes sont intervenues depuis la mise en place du premier Comité national ITIE donnant actuellement lieu à une composition qui renforce davantage la représentativité des organisations de la société civile (14 membres sur un total de 30).

La Nouvelle Norme ITIE a été adoptée et est depuis lors utilisée dans la mise en œuvre des actions du Comité National. L'élargissement du périmètre de l'ITIE au secteur de la pêche en Mauritanie est en cours de discussion avec les parties prenantes.

II- Objectif du rapport

L'objectif du rapport est de fournir aux différentes parties prenantes l'ensemble des informations susceptibles de les sensibiliser sur les actions effectuées au cours de l'année 2013. Il leur permet aussi de mieux apprécier qualitativement et quantitativement la pertinence des actions qui avaient été envisagées et mises en œuvre en 2013 afin de mieux aborder les actions de l'année 2014.

III- Rappel des réalisations

A) Aperçu sur les activités antérieures

Il convient de retenir que la Mauritanie a pu réaliser des actions considérables en matière d'ITIE.

Il doit être rappelé que l'ITIE est une initiative multipartite constituée notamment de représentants de Gouvernements, de compagnies extractives, d'organisations de la société civile, d'investisseurs et d'institutions internationales ;

Cette Initiative a pour objectif le renforcement de la gouvernance par l'amélioration de la transparence et de la *redevabilité* dans le secteur extractif (hydrocarbures, mines et autres ressources naturelles). C'est une initiative volontaire mise en œuvre par les pays dont les gouvernements s'engagent pour cette cause.

En Mauritanie, plusieurs étapes ont été franchies dans le cadre de la mise en place et en œuvre de cette Initiative, qui s'articulent chronologiquement autour des dates ci-après :

- **Janvier 2006** : création du Comité National de l'ITIE par décret n°2006-0001 du 13/01/2006
- **Avril 2006** : modification de la composition du Comité national par décret n° 2006-029 du 26/04/2006
- **Juin 2006** : 1^{ière} réunion du Comité National ITIE
- **Juillet - décembre 2006** : Recrutement de l'Administrateur indépendant pour les rapports 2005 et 2006
- **Mars 2007** : publication du premier rapport national ITIE pour l'exercice 2005
- **Juillet 2007**: publication du second rapport national ITIE pour l'exercice 2006
- **Novembre 2009** : adoption du Décret portant création, organisation et fonctionnement du comité national de l'initiative sur la transparence des industries extractives (ITIE)

- **Septembre 2010** : Publication du rapport de Validation de la Mauritanie par un Cabinet de renommée internationale dénommé CAC 75³
- **Le 14 décembre 2010** : le Conseil d'Administration de l'ITIE a désigné la Mauritanie pays candidats à l'ITIE "Proche de la conformité" (*close to compliance*). Il a conséquemment été accordé à la Mauritanie une prorogation de six mois (jusqu'au 12 juin 2011) pour compléter les actions correctives nécessaires en vue de l'atteinte de la conformité proprement dite
- **Juillet 2011** : publication des rapports ITIE 2007 et 2008
- **Octobre 2011** : publication du rapport ITIE 2009
- **Janvier 2012** : lancement du processus de recrutement de l'Administrateur indépendant pour la conciliation des chiffres et des volumes au titre des exercices 2010 et 2011
- **Février 2012** : la Mauritanie est déclarée pays conforme à l'ITIE
- **Février-Juillet 2013** : La Mauritanie est suspendue comme pays conforme à l'ITIE du fait du retard accusé dans la publication de rapport ITIE
- **Mars/ avril 2013** : Mission de l'Administrateur indépendant pour la conciliation des chiffres et des volumes des industries extractives au titre des exercices 2010 et 2011
- rapports
- **Mai/ juin 2013** : publication des rapports nationaux de conciliation des chiffres et des volumes au titre des exercices 2010 et 2011
- **Juillet : 2013** : Levée de suspension de la conformité de la Mauritanie à l'ITIE.

La validation de la Mauritanie

La validation est un préalable à la conformité. Avant qu'un pays ne soit déclaré conforme, un ensemble d'actions doivent être menées pour mesurer le niveau et la qualité de mise en œuvre. De par ce processus, toutes les parties prenantes impliquées sont consultées pour fournir leurs appréciations par rapport à la mise en œuvre de l'ITIE. En Mauritanie, ce processus s'est globalement déroulé comme suit :

Premièrement, le Validateur a commencé par s'entretenir avec le Président et l'équipe technique du Secrétariat technique de l'ITIE sur les aspects organisationnels et fonctionnels du Comité National ITIE, avec des documents à l'appui pour mesurer le degré d'observation et d'application des principes et critères de l'ITIE.

Deuxièmement, le Validateur a effectué des entretiens avec les membres du Comité National issu des trois composantes (Gouvernement, Compagnies extractives et société civile) sur leur degré d'implication et la qualité de la mise en œuvre de l'ITIE.

Troisièmement, des rencontres entre le Validateur et d'autres parties prenantes non membres du Comité National sont organisées. L'objectif étant non seulement de recueillir leurs avis sur la mise en œuvre de l'ITIE mais encore et surtout de les comparer aux informations données par les membres du comité National.

Quatrièmement, le Validateur a élaboré un rapport⁴ sur la base d'indicateurs dits de validation contenus dans le Guide de validation.

³ Il s'agit d'un cabinet de droit français spécialisé en expertise financière et en organisation.

⁴ Ce rapport est soumis au Secrétariat international ITIE qui l'a transmis au Conseil d'Administration de l'ITIE

C'est à la lumière des éléments de l'évaluation et des observations des parties prenantes que le Validateur a objectivement formulé la déclaration suivante :

« Depuis son adhésion (à l'ITIE) en 2005, le gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a mis en place l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives caractérisée par :

- Un périmètre couvrant l'essentiel des revenus issus du secteur extractif ;
- une large adhésion des entreprises ;
- l'enthousiasme de la société civile ;
- l'élaboration et la publication des deux rapports ITIE de qualité, établis sur la base des données des années 2005 et 2006.

Dans ce contexte, nous considérons que les progrès réalisés par l'Initiative nationale sont indéniables et suffisants pour recommander que la République Islamique de Mauritanie soit déclarée pays Conforme »⁵.

Les résultats de cette validation ont déterminé l'obtention par la Mauritanie du statut de pays conforme à l'ITIE.

Il convient de rappeler que l'obtention de cette conformité n'a été définitive qu'après son passage par un statut intermédiaire dit "*close to compliance*"⁶ en raison de quelques réserves qui avaient été émises lors des conclusions du Validateur. Le Comité National ITIE a pu se mobiliser et fournir des efforts supplémentaires pour compléter les éléments devant permettre à la Mauritanie d'obtenir le statut proprement dit de pays conforme.

Tout le processus ayant mené la Mauritanie à la validation a démontré l'importance que revêt la poursuite du processus en mettant le focus sur son caractère inclusif et sur l'observation strict de l'agenda de mise en œuvre.

B) Résumé des activités réalisées en 2012

L'année 2012 a été globalement marquée par :

- Le lancement du processus de recrutement de l'Administrateur indépendant en charge de la conciliation des chiffres et des volumes au titre des exercices 2010 et 2011 (Janvier 2012) ;
- La déclaration de la Mauritanie comme pays conforme à l'ITIE (Février 2012);
- L'organisation de séminaires régionaux à Kaédi⁷ ayant regroupé les parties prenantes du Gorgol⁸ et du Guidimagha⁹ ;

⁵ Rapport de validation, page 2

⁶ Proche de la conformité.

⁷ Capitale régionale du Gorgol

⁸ Région située au sud de la Mauritanie

⁹ Idem.

- Lancement de pistes de réflexions (les 16 et 17 octobre 2012) devant, à terme, déboucher sur l'intégration du secteur de la pêche dans le périmètre de l'ITIE ;
- L'organisation de séminaires régionaux dits de l'Est en novembre 2012 (Kiffa¹⁰, Aïoun¹¹ et Néma¹²).

IV- Actions réalisées en 2013¹³

Les actions réalisées durant l'année 2013 sont conformes au plan d'actions validé par le Comité National ITIE dédiée à cette année. Pour l'essentiel, elles se sont focalisées sur :

- L'élaboration des rapports de conciliation des chiffres et des volumes au titre des exercices 2010 et 2011 ;
- La dissémination des rapports ITIE précités ;
- Le renforcement des capacités du Comité National et des parties prenantes à l'ITIE ;
- La participation à des rencontres internationales sur l'ITIE ;
- Formation sur la Nouvelle norme ITIE, mars 2013 ;
- L'organisation de séminaires régionaux ;
- Le renforcement des ressources de la Cellule d'Appui Technique du CNITIE;
- Le lancement des pistes de réflexions sur l'élargissement du périmètre de l'ITIE y compris l'intégration du secteur de la pêche.

1. La conciliation des chiffres et des volumes

Les rapports de conciliation des chiffres et des volumes au titre des exercices 2010 et 2011 ont été réalisés par le Cabinet français Fair Links et ont permis de compiler pour ces deux années fiscales l'ensemble des flux d'avantages issus des hydrocarbures et des mines. Contrairement aux rapports précédents, les rapports précités ont, du point de vue du contenu, innové par insertion dans leurs corpus des parties consacrées à des exposés contextuels à travers lesquels les lecteurs ont pu tirer des informations actualisées et bien fournies sur l'économie de la Mauritanie, les secteurs extractifs avec, à l'appui, des graphiques et des agrégats économiques (PIB, PNB, etc.) Ceci dénote de la volonté du Comité National et de l'Administrateur indépendant de fournir les éléments de nature à renforcer la compréhension de la gouvernance des ressources extractives en Mauritanie.

La mission de l'Administrateur indépendant s'est déroulée sur la période mars et avril 2013.

2. Participation à la 6^{ième} conférence internationale sur l'ITIE à Sydney en mai 2013

Une importante délégation dirigée par le Président du Comité national de l'ITIE, a participé à cette manifestation d'envergure mondiale qui s'est déroulée les 21 et 22 mai 2013.

¹⁰ Région situé à l'est de la Mauritanie

¹¹ Idem

¹² Idem

¹³ Aucune action importante programmée en 2013 n'a été reléguée au second plan hormis la stratégie de communication et le site web que le Comité national est en train de mettre en œuvre en 2014.

Cette conférence, qui était placée sous le Thème “**Au-delà de la transparence**” a regroupé près d'un millier de participants (ONGs, compagnies extractives, représentants de Gouvernements, institutions, bailleurs, etc.)

3. Renforcement de capacités de l'équipe technique en communication et en gestion de projet

Cette activité a été organisée et appuyée par la Coopération Allemande GIZ. Elle rentre dans le cadre du renforcement des capacités de l'équipe technique (Secrétaire Permanent, Responsable Administratif et Financier et Chargé de communication) en communication et en gestion de projet.

Les outils les plus pratiques et applicables à nos activités respectives en communication, organisation et en gestion de projet ont été abordés lors de ces formations qui ont duré chacune 5 journées.

La qualité des prestations des experts chargés de ces formations a permis à l'ensemble de notre équipe technique d'exprimer sa satisfaction.

D'autres actions sont également à souligner :

- En septembre 2013, participation à une émission de la Télévision nationale sur l'ITIE ;
- En octobre 2013, participation à un atelier à Abidjan (Côte d'Ivoire) sur la Nouvelle Norme ITIE;
- En novembre 2013, participation du Secrétaire Permanent à la formation sur les procédures de la Banque Mondiale en matière de Passation des marchés à l'ISADE avec l'appui PRISM) ;
- En octobre 2013, réalisation d'une étude portant diagnostic organisationnel du CNITIE, élaborée par un consultant international¹⁴ (avec l'appui du PRISM);
- En novembre 2013, réalisation d'une étude portant perception de la mise en œuvre de l'ITIE, réalisé par un consultant local¹⁵ (avec l'appui du PRISM);
- Fin 2013, élaboration du plan de travail la période 2014 et 2015.

4. Organisation de séminaires à Nouakchott et dans les régions

Il s'agit là de séminaires organisés aussi bien à Nouakchott qu'à l'intérieur du pays rentrant dans le cadre des activités d'échanges sur la gouvernance des ressources extractives et de dissémination des rapports ITIE.

4.1. Séminaire de Nouakchott

Il s'agit d'atelier de restitution des rapports sur l'Initiative pour la Transparence des industries Extractives (ITIE) organisé les 12 et 13 juin 2013.

¹⁴ Frederic Emerian

¹⁵ Mohamed El Moctar Ould Sidina

La rencontre a regroupé plusieurs parties prenantes (membres du comité national, organisations de la société civile, partenaires techniques et financiers, etc.)

Au même jour, un dîner-débat a été organisé sur la gouvernance des ressources extractives en Mauritanie organisé à l'attention des Parlementaires¹⁶.

4.2. Séminaires régionaux

Ces séminaires rentrent dans le cadre des activités de sensibilisation des parties prenantes sises dans les régions de l'intérieur à l'ITIE.

Séminaire secteur pêche à Nouadhibou¹⁷

Les travaux du séminaire de Nouadhibou, qui se sont déroulés les **6 et 7 juin 2013**, avaient mis le focus sur le secteur de la pêche avec, en toile de fond, son intégration dans le périmètre de l'ITIE.

D'autres séminaires ont été organisés au Nord de la Mauritanie à Akjoujt, Atar et Zouerate et ce, du 27 septembre au 7 octobre 2013.

Après plusieurs travaux tenus à Nouakchott sur l'ITIE et à l'instar des séminaires déjà effectués dans diverses régions du pays, d'autres séminaires se sont également tenus dans les régions du NORD (Akjoujt¹⁸, Atar¹⁹ et Zouerate²⁰).

Trois grandes thématiques spécifiques ont été abordées lors des travaux de ces séminaires : la Responsabilité sociétale des entreprises (dans l'Inchiri), la protection de l'environnement (dans le Tris Zemour) et le développement durable (dans l'Adrar).

Outre les activités qu'il a eu à organiser, le Comité national ITIE a participé à des activités (séminaires, ateliers, journées de sensibilisation, etc.) sur la gouvernance des ressources naturelles, la lutte contre la corruption ou toutes autres questions proches de la bonne gouvernance.

V- Audit du MDTF

Le Fonds fiduciaire multi-donateurs ou Multi-Donator Trust Fund (MDTF) est celui à travers lequel est financée la mise en œuvre de l'ITIE. A la clôture de ce don, un audit a été commandité et a pu être réalisé par le cabinet AFEC RIM.

Il convient de noter que, préalablement à l'audit, une mission de la Banque Mondiale a déjà réalisé une revue des équipements financés sur le MDTF ainsi qu'un contrôle sur pièce et sur place des dépenses du Comité National réalisé sur ce DON.

¹⁶ Une trentaine

¹⁷ C'est la capitale économique de la Mauritanie.

¹⁸ Ville minière et capitale régionale de l'Inchiri

¹⁹ Capitale régionale de l'Adrar

²⁰ Ville minière et capitale régionale du Tris Zemour.

VI- Evaluation de la mise en œuvre de l'ITIE

i) Evaluation générale de la performance annuelle

De l'avis de plus d'un observateur, le Comité National ITIE a non seulement tiré leçon de la suspension du statut de pays conforme à l'ITIE suite au retard accusé quant à la publication des rapports de conciliation des chiffres et des volumes des industries extractives (exercices 2010 et 2011), et des recommandations des parties prenantes à l'ITIE.

Le caractère inclusif de la mise en œuvre de l'ITIE a été jugé appréciable. De même, nous évoluons de plus en plus vers une démarche plus qualitative en termes d'actions et de résultats.

ii) Évaluation des performances par rapport aux objectifs et des activités définis dans le plan de travail

a) Objectifs

Hormis le site web qui n'avait pas été mis à jour et la stratégie de communication qui n'a pas encore été élaborée, les objectifs ont été globalement atteints en 2013 en ce sens que la visibilité de la Mauritanie sur les questions relatives à l'ITIE a connu une certaine amélioration surtout en raison de :

- La publication des rapports nationaux de conciliation des chiffres et des volumes au titre des exercices 2010 et 2011 ;
- L'amélioration de l'image de la Mauritanie à l'échelle interne et international; et
- L'exécution des principaux axes du plan d'actions et des recommandations des parties prenantes.

b) Activités

Quant aux activités, elles s'étaient focalisées sur :

- Le renforcement des capacités des parties prenantes à l'ITIE ;
- L'organisation de séminaires régionaux de sensibilisation à l'ITIE ;
- La vulgarisation des rapports de conciliation des chiffres et des volumes ;
- La réalisation de deux études, respectivement sur l'organisation du CNITIE et la perception de la mise en œuvre de l'ITIE par l'opinion publique mauritanienne.

Par rapport aux activités ci-dessus, nous pouvons affirmer que la performance est acceptable.

iii) Évaluation des performances par rapport aux Exigences de l'ITIE

Les principales exigences de l'ITIE ont été observées au cours de l'année 2013. En termes de forme, les rapports de conciliation sont passés de *l'agrégation des données à la désagrégation*, d'une part. De l'autre, le degré d'implication des organisations de la société civile devient de plus en plus important. De même, une meilleure collaboration des différentes parties prenantes à l'ITIE qui s'est manifestée par une collaboration aussi bien entre l'Etat et le CNITIE qu'entre celui-ci et les autres acteurs intervenant dans la mise en œuvre (compagnies extractives, société civile, bailleurs, etc.)

Il convient aussi et surtout de souligner l'adoption rapide par le Groupe multipartite mauritanien des nouvelles exigences de l'ITIE.

Matrice des performances

Exigence	Progrès
<p>Evaluation des progrès accomplis pour satisfaire et/ou rester conforme à chaque Exigence de l'ITIE (Exigence 7.2(a)(ii)).</p>	<p>Les progrès accomplis en ce domaine sont suffisants. Le Comité national ITIE a pris les mesures nécessaires pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les parties prenantes pour trouver les meilleures solutions possibles afin de recouvrer la conformité de la Mauritanie à l'ITIE ; et - Publier les rapports de conciliation des chiffres et des volumes (exercices 2010 et 2011). <p>Niveau de progrès : très bon</p>
<p>Les actions entreprises en préparation à la mise en œuvre de la Norme ITIE, y compris dans des domaines tels que la gestion des revenus et des dépenses (3.7--3.8),</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des parties prenantes sur la Nouvelle Norme ITIE qui a permis d'avoir une meilleure compréhension de la nouvelle version des nouvelles règles de l'ITIE ; - Les revenus tirés des industries extractives sont fournis et compilés de manière désagrégée. <p>Niveau de progrès : bon</p>
<p>Les dépenses sociales discrétionnaires (4.1(e)),</p>	<p>Une proposition a été formulée en matière de dépenses sociales. Les compagnies sont soumises à une déclaration facultative.</p> <p>Niveau de progrès : à améliorer</p>
<p>Les transferts infranationaux ponctuels (4.2(e)),</p>	<p>Le Comité National ITIE ne manquera pas d'inclure tous les flux de revenus qui seront jugés significatifs.</p> <p>Niveau de progrès : à améliorer</p>
<p>La propriété réelle (3.11)</p>	<p>Il existe au Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines (MPEM) qui a toujours été d'une grande utilité pour le Comité National ITIE des structures chargées du cadastre pour les deux secteurs respectifs (Mines et Pétrole).</p> <p>Niveau de progrès : bon</p>
<p>Les contrats (3.12).</p>	<p>Pour le moment, des pistes de réflexions ont déjà été lancées mais il a été convenu que, compte tenu du caractère confidentiel de certaines données des contrats conclus entre les compagnies et l'Etat, aucune divulgation ne sera effectuée sur leur contenu.</p> <p>Niveau de progrès : bon</p>

Résumé de la contribution du plan de travail dans l'atteinte des objectifs

La corrélation plan de travail/ objectifs produit les interférences attendues dans la mesure où les projections se sont globalement érigées en résultats escomptés appréciables. Un pointage de chaque axe a permis d'avoir une confirmation pertinente.

iv) Aperçu des réponses du Groupe multipartite aux recommandations issues de la réconciliation et de la Validation, le cas échéant

Il sera ici question de fournir les informations requises concernant la réconciliation en raison du passage d'un mode (agrégation des données) à un autre (désagrégation des données). De ce point de vue, ayant pris connaissance et scrupuleusement étudié la recommandation afférente à la désagrégation des données, le Comité National ITIE a procédé à des échanges fructueux qui ont donné lieu à l'acceptation de forme désagrégée des données fournies par les compagnies extractives.

Il faut souligner ici que la société civile, en général, et celle membre du Comité National ITIE, en particulier, a joué un rôle de taille dans ce processus d'adoption du mode désagrégation des données²¹.

v) Points forts et faiblesses identifiés dans le processus ITIE

Comme toute structure fonctionnelle, le Comité National a, dans le cadre de la mise en œuvre de l'ITIE, laissé entrevoir des forces et des faiblesses.

En termes de forces, nous avons pu identifier :

- Une volonté politique dans la mise en œuvre de l'ITIE ;
- L'Etat a nommé un haut fonctionnaire pour coordonner la mise en œuvre de l'ITIE
- Un Comité National multipartite a été mis sur pied
- Une contribution au financement de la mise en œuvre de l'ITIE est déjà opérationnelle depuis l'existence du Comité National ITIE

- Le caractère inclusif dans la mise en œuvre de l'ITIE ;
- Chacune des parties prenantes a réellement contribué à la mise en œuvre de l'ITIE en s'impliquant sous forme de participation aux activités (exp: séminaires de sensibilisation à Nouakchott comme dans les villes de l'intérieur) ;
- Chacune des parties prenantes a régulièrement fourni des recommandations et suggestions sur l'organisation et le fonctionnement du Comité National ITIE.

- La régularité de la publication des rapports ITIE ;
- Jusqu'ici, il n'y a pas de retard dans la publication des rapports de conciliation des chiffres et des volumes des industries extractives. 7 rapports ont déjà été publiés, deux autres le seront avant le 31/12/2014.

- La tenue régulière des réunions du Comité National ITIE ;
- Rien que pour l'année 2013, près de 6 réunions du Comité National ont été tenues

- Une forte représentativité de la société civile ;
- La société civile est représentée par 14 membres²²

- Un suivi régulier de la mise en œuvre de l'Initiative ;
- Les partenaires (Secrétariat international ITIE, Banque Mondiale, GIZ et autres partenaires locaux) sont régulièrement informés de l'état des lieux de la mise en œuvre de l'ITIE

- Un progrès continu et autoentretenu constaté dans la mise en œuvre de l'ITIE.

²¹ Les autres parties prenantes (Etat et compagnies) y ont également profondément contribué.

²² Sur ces 14 membres, les ordres professionnels sont inclus des même que les élus locaux.

- De la mise de l'ITIE en Mauritanie à ce jour, des progrès considérables ont été accomplis tant en ce qui concerne l'organisation et le fonctionnement qu'en ce qui a trait à la qualité du contenu des rapports (désagrégation des données fournies, données macroéconomiques, l'adoption) ; l'application de la Nouvelle norme ITIE ; une vulgarisation plus accrue de l'ITIE ; une meilleure dissémination des rapports ITIE à l'échelle nationale.

En termes de faiblesses, il a été constaté quelques failles d'ordre communicationnel du fait de :

- L'absence de stratégie de communication²³ ;
- Les retards dans la mise à jour du site web ;
- Des faiblesses structurelles au sein même de la Cellule d'Appui technique ;
- L'insuffisance de la contribution financière de l'Etat.

vi) Coûts totaux de mise en œuvre

Le budget initialement mobilisé pour le financement de la mise en œuvre de l'ITIE en Mauritanie est de 275 000 \$ US sur le MDTF²⁴.

Il convient de rappeler que le MDTF ne couvre que les activités de la mise en œuvre proprement dite de l'ITIE (activités éligibles et les honoraires des experts du Secrétariat technique).

Les fonds mobilisés pour le financement de la mise en œuvre de l'ITIE en Mauritanie pour l'année 2013 étaient de 44.704.176 MRO²⁵.

Outre le montant ci-dessus, il convient de tenir compte de la contribution de l'Etat sur le BCI de 21 000 000 de MRO, sous forme d'appui au fonctionnement de la Cellule d'appui technique (personnel, charges récurrentes) et hors budget pour des prises en charges diverses dans le cadre des séminaires organisés à l'intérieur.

De même, l'appui de la GIZ²⁶ dans le cadre du financement de la mise en œuvre a été très bénéfique au Comité National ITIE (équipement, stratégie communication, site web, renforcement de capacités, etc.)

vii) Commentaires supplémentaires

Le budget alloué au Comité National pour la mise en œuvre de l'ITIE une augmentation significative pour permettre d'atteindre des résultats plus patents, d'une part. D'autre part, la *représentativité* de la société civile intra-comité national, qui a d'ailleurs fait l'objet de pistes de réflexions, doit faire l'objet d'actions concrètes.

viii) Ce rapport d'activités a-t-il été discuté en dehors du Groupe multipartite ?

En dehors du Secrétariat international ITIE, ce rapport a été soumis à l'appréciation des principaux partenaires du Groupe multipartite mauritanien (Banque Mondiale et GIZ).

²³ Actuellement en cours d'élaboration

²⁴ Une partie ayant été dépensée en 2012, l'autre en 2013.

²⁵ Cf. Rapport d'audit du DON 2013.

²⁶ L'élaboration des rapports de conciliation des chiffres et des volumes (exercices 2012 et 2013) est financé par la GIZ.

ix) Composition détaillée du Groupe multipartite durant la période concernée

Le Groupe multipartite est ainsi composé :

- 8 représentants de l'Etat y compris le Président.
Les représentants de l'Etat sont répartis ainsi :
 - Le Président du CNITIE : Conseiller du Premier Ministre
 - Un représentant du Ministère des Affaires Economiques et du Développement (MAED)
 - Un représentant du Ministère des Finances
 - Un représentant de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM)
 - Un représentant du Ministère chargé des relations avec la société civile
 - Deux représentants du Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines (MPEM)

- 8 représentants des compagnies extractives (4 du secteur minier et 4 autres du secteur pétrolier)

Pour le secteur minier nous avons :

- Tasiast Mauritania Limited
- Glencore XTRATA
- MCM
- SNIM sem

Pour les compagnies pétrolières, il y a :

- Tullow Oil
- Kosmos Energy
- Total E&P
- La SMHPM²⁷

- 14 membres de la société civile

Les institutions dites de la société civile membres du Comité National de l'ITIE sont ;

- La Coalition Mauritanienne PCQVP (3 représentants)
- Le Cyber Forum de la Société civile (2 représentants)
- La Plateforme des Acteurs non Etatiques (3 représentants)
- L'Association des Maires de Mauritanie (2 représentants)
- L'Association de la Presse (2 représentants)
- 2 représentants des ordres professionnels (Ordre National des Avocats et celui des Experts Comptables).

Observations :

6 réunions ont été tenues durant l'année 2013 dans lesquelles le quorum a été atteint. Une absence prolongée aux réunions est notée de la part des représentants de la SNIM, la BCM, du MAED, du MF. et de la presse.

²⁷ Cette compagnie s'occupe actuellement du patrimoine minier de l'Etat en plus des hydrocarbures.

Impact global de l'ITIE en Mauritanie

Globalement, il y a eu un consensus sur l'impact de l'ITIE en Mauritanie du fait notamment de :

- La prise de conscience des parties prenantes de la corrélation entre l'ITIE et l'amélioration de la gouvernance des ressources extractives en Mauritanie ;
- Du renforcement du contrôle citoyen de l'action publique ;
- De l'effectivité de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) ;
- Du renforcement de la visibilité dans les procédures au niveau des entités étatiques en charge de la gestion des finances publiques ;
- D'une tendance vers une certaine appropriation des mécanismes de transparence.

VII- Recommandations

Plusieurs recommandations ont été formulées au cours de l'année 2013 : certaines sont générales, d'autres spécifiques.

i) recommandations générales

Il s'agit de recommandations allant dans le sens de l'amélioration de la gouvernance des ressources en Mauritanie et de l'implication de l'ensemble des parties prenantes. Autrement dit, cette bonne gouvernance des industries extractives doit s'inscrire dans le cadre d'un processus continu et inclusif afin d'être efficace.

Une comparaison de la situation initiale de l'état de la gouvernance des ressources extractives d'avec celui qui a été constaté en 2013 permet de remarquer un net progrès. Ceci est en partie le fait de la prise en compte des recommandations issues bonnes pratiques en matière de gestion des ressources extractives avec comme effet l'amélioration du niveau de transparence.

ii) recommandations spécifiques²⁸

Plus spécifiquement, plusieurs recommandations ont été formulées durant l'année 2013 dont notamment :

- La réorganisation structurelle du Comité National ITIE avec la perspective de son élargissement à d'autres réseaux de la société civile ;
Cette activité est déjà en cours
- La restructuration du Secrétariat technique du Comité National de l'ITIE ;
Cette activité est déjà en cours
- La désagrégation et le renforcement des informations contenues dans les rapports de conciliation des chiffres et des volumes élaborés par l'Administrateur indépendant ;
Elle a déjà été mise en œuvre et doit faire l'objet d'améliorations
- L'intégration du secteur de la pêche dans le périmètre de l'ITIE ;
Elle pourrait intervenir courant 2015 si les parties prenantes mettent en œuvre les pistes de réflexions lancées depuis 2012
- Le renforcement des capacités des parties prenantes à l'ITIE ;

²⁸ La liste n'est pas exhaustive.

Quelques actions d'envergure ont déjà été réalisées en 2013 et seront renforcées courant 2014 et 2015

- Le renforcement du dispositif communicationnel par :
 - *L'élaboration d'une stratégie de communication durant le second semestre de l'année 2014*
 - *La mise à jour du site web durant le second semestre de l'année 2014*
 - *La mise sur pied d'un nouveau réseau de journalistes pour la transparence dans le secteur extractif depuis mars 2014 suite à une recommandation formulée lors d'un atelier organisé le 03 septembre 2013 par la **Coalition Mauritanienne Publiez Ce Que Vous Payez (CM-PCQVP)**, en partenariat avec la **Fédération Luthérienne Mondiale (FLM)**, à l'intention des médias publics et privés sis en Mauritanie.*
- L'engagement des procédures de recrutement de l'Administrateur indépendant pour la production des rapports de conciliation des chiffres et des volumes au titre des exercices 2012 et 2013 ;
Le processus a déjà été lancé et doit déboucher sur la sélection d'un Administrateur dès le mois d'août 2014 et le début de la mission en septembre en vue de la production des rapports 2012 et 2013 avant le 31 décembre 2014
- L'application des recommandations de la Nouvelle Norme ITIE adoptée en mai 2013 lors de la conférence mondiale tenue à Sydney (Australie) ;
Cette application a déjà été opérationnalisée depuis mi-2013.
- Le renforcement de la dotation du Comité National en matériel et en moyens financiers.
Le processus a déjà été enclenché depuis 2013 et se renforcera en 2014.

Perspectives :

- Mise à jour du site web²⁹ ;
- Publication des rapports ITIE 2012 et 2013 au 31/12/2014 ;
- Réorganisation du Comité National ;
- Préparation de la Validation de la Mauritanie selon la Nouvelle Norme ITIE.

Principal changement intervenu :

L'un des principaux changements intervenus récemment en 2014 est la nomination d'un nouveau Président au Comité de l'ITIE.

Le Comité National ITIE a connu une période intérimaire de 6 mois assurée par l'actuel Directeur Général des Hydrocarbures³⁰.

²⁹ Les travaux du consultant sont en cours.

³⁰ Qui est membre du Comité National ITIE

Conclusion générale

Ainsi, aux termes de ce rapport, les informations qui nous ont paru être les plus importantes ont été fournies pour ce qui a trait aux activités menées au cours de l'année 2013. Un résumé sur des éléments concernant l'année 2012 nous ont également permis de mesurer la qualité de certaines actions menées durant cette période.

Bien qu'étant non exhaustif, ce rapport a eu le mérite de partager, de manière analytique, l'expérience de la Mauritanie dans le domaine de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE).

Il n'est pas exclu, qu'à la lumière de la qualité de la mise en œuvre et du niveau "*d'inclusivité*", que la Mauritanie recouvre un certain leadership dans le domaine de la gouvernance des ressources extractives, comme elle le fut durant les premières années de mise en œuvre.

La mise en œuvre des recommandations des deux études commanditées en 2013 par le Comité National ITIE (Etude sur la perception de l'ITIE par l'opinion publique mauritanienne, octobre 2013 et Etude portant diagnostique organisation du Comité National de l'ITIE, novembre 2013) déterminera, entre autres actions, la pertinence de l'atteinte des objectifs fixés par les parties prenantes à l'ITIE en Mauritanie.

ANNEXE

**Séminaires régionaux
organisés en 2012 et 2013**

Date	Lieu	Thèmes	Nombre de participant
du 11 au 12 mars 2012	Kaédi	séminaire d'information et de sensibilisation des élus locaux et de la société civile du Gorgol et du Guidimagha	120
du 26 au 27 mai 2012	Rosso	séminaire d'information et de sensibilisation des élus locaux et de la société civile du Trarza et du Brakna	120
du 04 au 05 novembre 2012	Kiffa	séminaire d'information et de sensibilisation des élus locaux et de la société civile de l'Assaba et du Tagant	80
du 07 au 08 novembre 2012	Aioun	séminaire d'information et de sensibilisation des élus locaux et de la société civile du Hodh El Gharbi	80
du 10 au 11 novembre 2012	Néma	séminaire d'information et de sensibilisation des élus locaux et de la société civile du Hodh Echarghi	80
du 06 au 07 juillet 2013	Nouadhibou	séminaire d'information et de sensibilisation des élus locaux et de la société civile de Dakhlet Nouadhibou	100
du 28 au 29 septembre 2013	Akjoujt	séminaire d'information et de sensibilisation des élus locaux et de la société civile de l'Inchiri	100
du 01 au 02 octobre 2013	Atar	séminaire d'information et de sensibilisation des élus locaux et de la société civile de l'Adrar	100
du 05 au 06 octobre 2013	Zouerate	séminaire d'information et de sensibilisation des élus locaux et de la société civile du Tiris Zemour	100

Principales références

- Plan d'actions 2012/ 2013 ;
- Nouvelle Norme ITIE, Secrétariat international de l'ITIE juillet 2013 ;
- Note technique d'orientation 5, Secrétariat international de l'ITIE, 13 novembre 2013 ;
- Etude sur la perception de l'ITIE par l'opinion publique mauritanienne, octobre 2013 ;
- Etude portant diagnostique organisation du Comité National de l'ITIE, novembre 2013 ;
- Les rapports de conciliation des chiffres et des volumes des industries extractives ;
- Rapport de validation de la Mauritanie, Cabinet CAC 70, septembre 2010 ;
- Rapport d'audit du MDTF (exercices 2012 et 2013) ;
- Les comptes rendu, Procès verbaux de réunions et synthèses de travaux.

	N° page
Avertissement.....	4
Résumé exécutif.....	5
Introduction.....	6
I- Contexte.....	7
II- Objectif du rapport.....	7
III- Rappel des réalisations.....	7
A) Aperçu sur les activités antérieures.....	7
La validation de la Mauritanie.....	8
B) Résumé des activités réalisées en 2012.....	9
IV- Actions réalisées en 2013³¹.....	10
1. La conciliation des chiffres et des volumes.....	10
2. Participation à la 6^{ième} conférence internationale sur l'ITIE à Sydney en mai 2013....	10
3. Renforcement de capacités de l'équipe technique en communication et en gestion de projet.....	11
4. Organisation de séminaires à Nouakchott et dans les régions.....	11
4.1. Séminaire de Nouakchott.....	11
V- Audit du MDTF.....	12
VI- Evaluation de la mise en œuvre de l'ITIE.....	13
i) Evaluation générale de la performance annuelle.....	13
ii) Évaluation des performances par rapport aux objectifs et des activités définis dans le plan de travail.....	13
a) Objectifs.....	13
b) Activités.....	13
iii) Évaluation des performances par rapport aux Exigences de l'ITIE.....	14
Matrice des performances.....	14

³¹ Aucune action importante programmée en 2013 n'a été reléguée au second plan hormis la stratégie de communication et le site web que le Comité national est en train de mettre en œuvre en 2014.

Résumé de la contribution du plan de travail dans l'atteinte des objectifs.....	15
iv) Aperçu des réponses du Groupe multipartite aux recommandations issues de la réconciliation et de la Validation, le cas échéant.....	15
v) Points forts et faiblesses identifiés dans le processus ITIE.....	15
vi) Coûts totaux de mise en œuvre.....	16
vii) Commentaires supplémentaires.....	16
viii) Ce rapport d'activités a-t-il été discuté en dehors du Groupe multipartite ?.....	16
ix) Composition détaillée du Groupe multipartite durant la période concernée.....	17
Observations.....	17
Impact global de l'ITIE en Mauritanie.....	18
VII- Recommandations.....	18
i) recommandations générales.....	18
ii) recommandations spécifiques ³²	18
Perspectives :.....	19
Principal changement intervenu.....	19
Conclusion générale.....	20
ANNEXE.....	21
Séminaires régionaux organisés en 2012 et 2013.....	21
Principales références.....	22

³² La liste n'est pas exhaustive.